REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

vaulx en velin

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PRÉFECTURE DU RHÔNE
Reçu le 24 MAI 2016
DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES ET DES AFFAIRES DÉCENTRALISÉES

Séance du **19 mai 2016**

Compte rendu affiché le **26 mai 2016**

Date de convocation du Conseil municipal le **13 mai 2016**

Président : **Monsieur Pierre DUSSURGEY, Maire.**

Secrétaire élu : **Madame Muriel LECERF**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	39

Membres présents à la séance :

Pierre DUSSURGEY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Eliane DA COSTA, Marie-Emmanuelle SYRE, Yvan MARGUE, Nadia LAKEHAL, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Josette PRALY, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Stéphane BERTIN, Christine BERTIN, Christine JACOB, Oscar ARAZ, Myriam MOSTEFAOUI, Hélène GEOFFROY, Saïd YAHIAOUI, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Dorra HANNACHI, Christiane PERRET-FEIBEL, Charazede GAHROURI, Sacha FORCA, Mustafa USTA.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Ahmed CHEKHAB à Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA à Stéphane GOMEZ, Antoinette ATTO à Muriel LECERF, Mourad BEN DRISS à Kaoutar DAHOUM, Virginie COMTE à Stéphane BERTIN, Philippe MOINE à Sacha FORCA.

Membres absents excusés : **Morad AGGOUN, Bernard GENIN, Nawelle CHHIB, Patrick MANDOLINO**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER**

Objet :

16.05.0546
Projet de mise en concordance d'un ancien cahier des charges de lotissement avec le PLU

RAPPORT DE MONSIEUR GOMEZ

Mesdames, Messieurs,

L'ancienne usine TASE qui a arrêté son activité en 1980 a fait l'objet d'un lotissement géré par l'ASL la Poudrette. Le projet urbain Carré de Soie développé sur ce site est quant à lui mis en œuvre dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme du Grand Lyon.

Le Plan Local d'Urbanisme actuellement en vigueur a été approuvé le 11 juillet 2005 et a fait l'objet d'une modification n° 11 le 29 juin 2015.

Il apparaît des divergences entre certaines dispositions du cahier des charges du lotissement « La Poudrette » et le PLU en vigueur.

Il apparaît donc utile de mettre en œuvre la procédure de mise en concordance globale du cahier des charges avec le plan local d'urbanisme de la Commune de Vaulx-en-Velin pour permettre la pleine application des règles d'urbanisme arrêtées par la Commune et traduites dans le PLU conformément aux dispositions de l'article L 442-11 du Code de l'urbanisme qui dispose que :

« lorsque l'approbation d'un PLU ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu intervient postérieurement au permis d'aménager un lotissement ou à la décision de non-opposition à une déclaration préalable, l'autorité compétente peut, après enquête publique réalisée conformément au chapitre III du tire II du livre Ier du Code de l'environnement et délibération du conseil municipal, modifier tout ou partie des documents du lotissement, et notamment le règlement et le cahier des charges, qu'il soit approuvé ou non, pour mettre en concordance ces documents avec le PLU ou le document d'urbanisme en tenant lieu, au regard notamment de la densité maximale de construction résultant de l'application de l'ensemble des règles du document d'urbanisme».

En conséquence, je vous propose :

- D'approuver le présent rapport ;

- D'autoriser Monsieur le Maire à réaliser toutes démarches dans le cadre de la procédure de l'article L442-11 du Code de l'urbanisme.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité.

- Approuve le présent rapport ;

- Autorise Monsieur le Maire à réaliser toutes démarches dans le cadre de la procédure de l'article L442-11 du Code de l'urbanisme.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Monsieur le Maire,

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Pierre DUSSURGEY

GRANDLYON communauté urbaine

vaulx en velin

CARRÉ DE SOIE

Secteur TASE

Etat du Foncier

Echelle 1/3000 ème (A3)

Périmètres

N

D.A. - Mai 2013

DGDU DELEGATION GENERALE AU DEVELOPPEMENT URBAIN

DA DIRECTION DE L'AMENAGEMENT
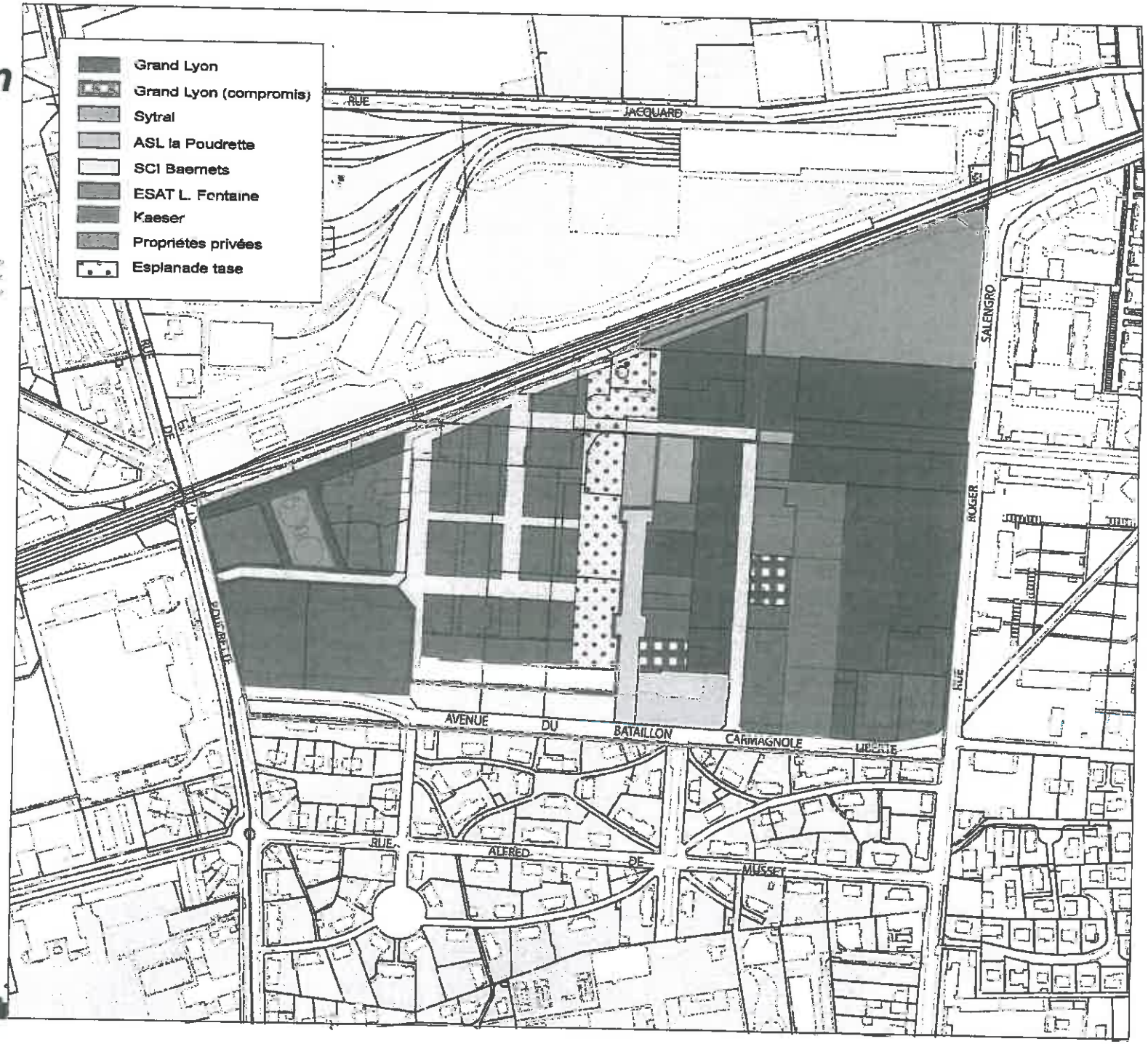
imaginer réaliser partager